Le projet territorial et son travail socio-cognitif

Michel Favory*†1

¹Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADES) – CNRS : UMR5185, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, Université Victor Segalen - Bordeaux II – UMR ADES Maison des Suds 12, Esplanade des Antilles 33607 PESSAC CEDEX, France

Résumé

Cette communication porte sur l'analyse comparée de l'élaboration de deux chartes de Parc Naturels Régionaux en Aquitaine. Elle rend compte de l'observation du travail sociocognitif conduit par les acteurs du projet territorial de charte, entendu comme le passage dynamique du projet local implicite (paysage, patrimoine naturel et culturel) au projet explicité dans la planification et l'urbanisme règlementaire.

Le deux projets sont portés par des systèmes d'acteurs locaux et régionaux qui associent des acteurs institutionnels, des représentants de la société civile (associatifs, producteurs, animateurs territoriaux,) motivés par le projet local, mais aussi des acteurs de l'expertise, et des chercheurs en aménagement et urbanisme. Les acteurs sont conduits à penser le changement spatial (la crise d'un modèle économique et social à la suite de la tempête de 2009 dans les Landes et la nécessaire réponse à la métropolisation, au développement économique et social, et aux contraintes environnementales en Médoc).

Dans l'agenda politique (Padioleau 1982) du projet territorial, des représentations sociales (techniques, pratiques, habitantes) sont élaborées par les acteurs. Elles visent à interpréter l'environnement pour pouvoir le penser dans l'agir spatial (Favory 2012). La définition du "projet implicite" est à considérer comme un travail cognitif, qui une fois abouti va instituer la règle spatiale (Boutinet 1990) en matière de paysage, d'environnement durable, de patrimoine culturel et naturel. Ce référentiel (Muller 1990) contrôle cognitivement le passage du projet implicite à sa traduction dans la planification et la règlementation spatiale.

Dans le système d'acteurs sont en présence (au moins) trois mondes socio-cognitifs distincts. Ils travaillent à élaborer une vision partagée du projet implicite. D'une part, une/des pensée(s) scientifique(s) (chercheurs), des pensées techniques et praticiennes (administratifs) et des pensées sociales (Guimelli 1999) qui sont élaborées dans les interactions sociales et les logiques de communication.

Dans un premier temps de l'agenda, les représentations sont souvent en divergence, puis elles sont soumises à la négociation. La divergence peut perdurer (dissonance cognitive) (Landes), Elle est travaillée cognitivement par une médiation en Médoc.

L'hypothèse ici explorée, est que les pensées techniciennes, scientifiques et sociales, bien que distinctes (Koyré 1973), peuvent néanmoins s'influencer en se confrontant et converger vers un compromis fédératif.

Le travail cognitif active des archétypes cognitifs de sens commun, des thêmatas (Holton 1982) territoriaux. Ils sont des cadres de motivation et de légitimation pour tous les acteurs,

^{*}Intervenant

[†]Auteur correspondant: mdfavory@numericable.fr

dans l'énonciation du projet implicite et donc de la règle territoriale de l'agir spatial. Bibliographie sommaire

Boutinet JP, (1990) Anthropologie du projet, Paris, PUF, p 180 et suiv.

Favory M. (2012) L'imaginaire patrimonial et le projet d'urbanisme, in Augustin J.P, Bédard M. Desnoislles R. L'imaginaire géographique, Montréal, Presses Universitaires du Quebec, p 193-224.

Guimelli C. (1999) La pensée sociale, Paris, PUF.

Holton G. (1982) L'invention scientifique, Paris, PUF.

Koyré A. (1973) Etudes d'histoire de la pensée scientifique, Paris, Gallimard.

Magnaghi A. (2000) Le projet local, Sprimont, Mardaga.

Padioleau, J.G, (1982) L'état au concret, Paris, PUF.

Muller P (1990) Les politiques publiques, Paris, PUF.